



Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECHERCHE PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

COLLÈGE : ÉTUDIANTS DOCTORANTS - COLLÈGE UNIQUE

SCRUTIN DES 30 JANVIER 2024

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE :
ÉTUDIANTS DOCTORANTS - COLLÈGE UNIQUE

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	4
Inscrits	753
Votants	71

Taux de participation	
Votants / Inscrits	9,43%

Suffrages à déduire	10
---------------------	----

Total des suffrages exprimés	61
-------------------------------------	-----------

Quotient électoral	15,25
(suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Ensemble pour une université européenne et engagée	61	4	0	0	4
Total	61	4	0	0	4

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Listes	Titulaires	Suppléants
Ensemble pour une université européenne et engagée	Antoine ESPAIGNOL	Adrien GROSJEAN
	Cynthia PEDRAZZANI	Dora DUPERRAY
	Hakim BOUSEJRA	Damien INES
	Leya LIU	

Fait à Dijon, le 2 février 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,